



CLUBNAUTIQUECHEYRES

Chers membres du CNC,

Le premier mois de cette nouvelle année est déjà loin, et je voudrais profiter de cette occasion pour vous fournir les dernières informations du CNC.

Voici les sujets abordés dans cette Newsletter 1-2025 :

- Les dates CNC pour 2025 sont connues et sont en ligne
- Le nouveau site web du CNC sera bientôt en ligne
- La nouvelle tenue du club est commandée
- Résumé de la réunion avec les représentants de la communauté le 20 janvier 2025.

Dates CNC 2025

Nous prévoyons d'ouvrir la saison CNC 2025 le samedi 3 mai au restaurant Chez-Anny. Cette année, l'assemblée générale annuelle se tiendra le vendredi 20 juin. Nous tiendrons à nouveau l'assemblée générale au Chantier Naval A. Scholl SA. Après l'assemblée générale, nous passerons un moment convivial autour de boissons et de saucisses grillées.

Le samedi 21 juin se tiendra la 3e bourse nautique du CNC, et le samedi 26 juillet la traditionnelle fête d'été CNC.

Le deuxième rallye CNC avec barbecue aura lieu le samedi 23 août.

La finale de la saison CNC aura lieu le 20 septembre et la fondue CNC le 22 novembre.

Cette année encore, nous organiserons le CNC-Rencontre le dernier vendredi de chaque mois. Vous trouverez de plus amples informations sur ces événements sur notre site web.

Le nouveau site web CNC

L'équipe composée de Daniel Blättler, Frank Bernhart et Caroline Schaffner a investi beaucoup de temps pour transférer toutes les données du logiciel utilisé jusqu'à présent vers le nouveau logiciel « ClubDesk ». Toutes les données des membres ont été transférées et la comptabilité est déjà active dans le nouveau système. Le site Internet du CNC a été créé sur « ClubDesk » et le groupe prévoit de vous présenter le site dans son nouveau look avant le début de la saison 2025. Nous vous invitons à découvrir la nouvelle page d'accueil !

Les nouveaux vêtements de l'association

Les vestes, gilets et polos ont pu être essayés lors de la dernière fondue, le 23 novembre. Cette commande a été enregistrée à cette occasion et est maintenant en cours de production. Nous avons également passé une nouvelle commande afin que les membres du club intéressés puissent les essayer et que nous puissions ensuite faire broder d'autres exemplaires. Suite à l'enquête auprès des membres, nous avons également ajouté des T-shirts à notre assortiment.

Voici le résumé de l'entretien avec les représentants de la commune du 20 janvier 2025 :

Le 27 novembre 2024, le président a envoyé une lettre aux autorités communales de Cheyres-Châbles pour leur fournir des explications sur les six questions suivantes :

1. Situation du parking en été 2024 ;
2. Situation du parking en automne 2024 ;
3. Vente de bateaux avec emplacement pour bateaux ;
4. Prolifération d'algues dans le port de Cheyres-Châbles ;
5. Réparation et prolongation des jetées ;
6. Station météo pour le port

Suite à cette lettre, le comité du CNC a été invité à une rencontre avec les conseillers municipaux responsables. Cette réunion a eu lieu le 20 janvier 2025, de 18 h 00 à 18 h 45. Étaient présents le vice-président et conseiller communal responsable du port, Monsieur Philippe Rapo, le conseiller communal Monsieur Christian Cornioley, responsable des parkings, Madame Laetitia Bersier du secrétariat du port et moi-même en tant que président du CNC. Il serait hors de question d'entrer dans les détails dans ce bulletin d'information, c'est pourquoi je me contenterai d'un bref résumé. Si vous souhaitez obtenir plus de détails, veuillez vous adresser directement au président. Monsieur Cornioley a expliqué le concept de parking et son sens, et a jugé que la saison d'été avait été tout à fait positive. Il a cependant été décidé que, malgré les nombreuses lettres de réclamation reçues et les demandes de la CI Parking Grand-Port, la commune de Cheyres-Châbles n'équippa plus le « parking barrière » de barrières et que celui-ci restera donc accessible à tous. Des adaptations de la réglementation du stationnement seront toutefois apportées du 1er octobre au 30 avril. Des places de stationnement supplémentaires seront réservées et signalées en conséquence.

Après l'aspect négatif de la discussion sur les places de parking, d'autres nouvelles très bonnes sont venues ! Le règlement du port du Grand-Port a été révisé et est actuellement soumis à l'approbation du canton. Philippe Rapo m'a toutefois informé qu'il serait à l'avenir possible de vendre le bateau avec la place de port. La forme exacte de cette réglementation n'a pas encore été communiquée au public, car le nouveau règlement n'est pas encore en vigueur. On m'a toutefois assuré qu'en cas de vente d'un bateau, il fallait prendre contact

avec Laetitia Bersier qui expliquerait alors la marche à suivre pour la transmission de la place de port. Une première vente de bateau avec place a déjà eu lieu, ce qui devrait redonner confiance aux propriétaires qui souhaitent vendre leur bateau le cœur lourd. L'automne dernier, comme nous le savons tous et comme nous l'avons vu, la « vache de mer » spécialement achetée pour Cheyres a été livrée et mise en service. Les responsables du port sont confiants et pensent que le problème des algues ne sera plus aussi important à l'avenir, puisqu'ils peuvent désormais travailler à tout moment avec la « vache de mer » et ne dépendent plus d'entreprises externes. Je pense que nous verrons comment le problème des algues se présentera au cours de la prochaine saison et que nous envisagerons toute la situation de manière positive.

Les projets de réparation des sections des digues, de rehaussement et d'allongement du môle Est sont toujours en cours. Les responsables aimeraient accélérer les projets, mais malheureusement, dans ces affaires aussi, différentes parties prenantes ont leur mot à dire : outre le canton, il s'agit entre autres de Grand-Caricaie et de la protection de la nature, qui ralentissent le processus. Au cours de la saison d'hiver 25-26, le bassin du port sera dragué, ce qui permettra probablement de résoudre le problème des algues. En outre, le pont du petit port « Pointus » sera remplacé au printemps prochain et la passerelle en bois qui le prolonge sera également réparée. Les crédits correspondants ont été accordés début décembre et les projets peuvent être mis en œuvre. Le pont et la passerelle devraient être inaugurés fin mai-début juin 2025. En outre, les lignes électriques du port seront contrôlées au printemps, remplacées si nécessaire, et nous devons ensuite à nouveau payer l'électricité. La commune informera en permanence les locataires des nouveautés. Le dernier point de la réunion a été la présentation de la nouvelle station météorologique, mise en service depuis quelques jours seulement. Les données météorologiques actuelles de Cheyres sont consultables sur le site Internet de la commune et du port. Toutes ces informations sont également affichées sur la page Internet de la nouvelle carte du port « Gestinergie 4.0 ». Ainsi, nous sommes à nouveau directement informés de la météo actuelle à Cheyres. À propos de voir : les webcams du port seront bientôt remplacées par de nouvelles caméras.

Au début, j'ai trouvé le climat de la réunion un peu tendu, notamment en raison des divergences d'opinion concernant les places de parking. Au fur et à mesure que la discussion avançait, l'atmosphère s'est détendue et une grande acceptation mutuelle est née. La commune a peu à peu compris que le CNC existait et que nous souhaitions travailler ensemble et non à son détriment. Le bilan de l'entretien est donc très positif et nous nous appuyons volontiers sur cette expérience.

Le comité CNC se réjouit d'une superbe saison 2025, durant laquelle nous espérons passer beaucoup de bons moments ensemble et vivre des événements positifs dans le bel environnement de Cheyres.

Avec nos salutations nautiques de Cheyres.

Votre président,

Martin

(Traduction avec DeepL.)